

# Convocation de l'Assemblée générale des actionnaires

---

**Date:** Mercredi, 4 juin 2003, 17 heures 15  
(établissement de la liste de présence à partir de 16 heures 15)

**Lieu:** Centre Bärenmatte, Suhr

**Ordre du jour:** 1. Rapport d'activité 2002 (comptes et rapport annuels, comptes 2002 du groupe) et rapport de l'organe de révision

*Proposition: Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport d'activité 2002 et des comptes 2002 du groupe.*

2. Décharge du Conseil d'administration

*Proposition: Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux administrateurs.*

3. Affectation du bénéfice comptable

Bénéfice de l'exercice 2002 CHF 15 408 697

Report à nouveau CHF 60 458 108

A la disposition de l'Assemblée générale CHF 75 866 805

*Proposition: Le Conseil d'administration propose de répartir les bénéfices comme suit:*

*Versement d'un dividende de 33% sur les actions ouvrant droit à dividende CHF 9 682 200*

*Report à nouveau CHF 66 184 605*

4. Elections au Conseil d'administration

Les mandats de MM. Fritz Eggimann et Peter Wiesendanger expirent lors de l'Assemblée générale du 4 juin 2003. Les deux administrateurs se mettent à disposition pour une réélection.

*Proposition: Le Conseil d'administration propose la reconduction des mandats d'administrateur de MM. Fritz Eggimann et Peter Wiesendanger pour une durée des fonctions de 3 ans (jusqu'à l'Assemblée générale 2006).*

5. Désignation de l'organe de révision de la société et du groupe

*Proposition: Le Conseil d'administration propose de désigner KPMG Fides Peat, Bâle, comme organe de révision de la société et du groupe pour une année (jusqu'à l'Assemblée générale 2004).*

**Documents:** Le rapport annuel 2002, les comptes 2002 du groupe, les rapports de l'organe de révision ainsi que les propositions du Conseil d'administration peuvent être consultés par les actionnaires pendant les vingt jours précédant l'Assemblée générale, c'est-à-dire à compter du 15 mai 2003, au siège de la société à Gränichen. Pendant cette période, tout actionnaire peut demander que l'ensemble des documents lui soient envoyés (tél. +41 (0)62 855 15 06). Ces informations sont aussi disponibles sur notre site Internet [www.zehndergroup.com](http://www.zehndergroup.com) sous la rubrique «Investisseurs»

**Cartes d'entrée:** Les titulaires d'actions au porteur peuvent retirer leur carte d'entrée contre dépôt de leurs actions ou remise d'une attestation de dépôt à

Zehnder Group SA  
Moortalstrasse 1  
Postfach  
5722 Gränichen, Suisse

ou dans leur banque au plus tard le 30 mai 2003. Les actions au porteur restent en dépôt jusqu'à la date de l'Assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires le 15 mai 2003 reçoivent leur carte d'entrée avec les documents. Aucun transfert d'actions n'a lieu du 15 mai au 5 juin 2003.

**Pouvoirs:** Les actionnaires qui seraient empêchés d'assister à l'Assemblée générale sont priés de se faire représenter par un autre actionnaire, leur banque ou notre société. Ils peuvent également charger M. Markus Hofmann, notaire, Lindenplatz 5, 5722 Gränichen, de les représenter en qualité de personne indépendante au sens de l'art. 689c du Code des Obligations. Les actionnaires sont priés d'adresser leurs instructions écrites concernant chaque proposition à leur représentant. En l'absence d'instructions, le représentant exercera le droit de vote en faveur des propositions du Conseil d'administration.

**Représentants dépositaires:** Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d du Code des Obligations révisé sont priés de communiquer à la société en temps utile (au plus tard le 4 juin 2003 à 17 heures) le nombre, le type et la valeur nominale des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

**Zehnder Group SA**  
Au nom du Conseil d'administration

Gränichen, le 15 mai 2003

Hans-Peter Zehnder